

INTRODUCTION

Élaborer une vision commune de la mise en valeur du canal de Lachine

En 1997, le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal ont annoncé qu'ils injecteraient quelque 80 millions \$ pour revaloriser le canal de Lachine et le rouvrir à la navigation à partir de 2002. Cette voie d'eau, en plein cœur de Montréal, qui servait autrefois au transport des marchandises pour les usines installées sur ses rives sera dorénavant destinée au passage des bateaux de plaisance. Selon ce qui est prévu, les interventions gouvernementales pour la mise en valeur du canal et de ses abords devraient générer quelque 200 millions \$ d'investissements privés.

La mise en valeur du canal de Lachine est appelée à avoir un effet déterminant sur le Sud-Ouest au cours des prochaines décennies. Pour que ce projet profite à toute la communauté du Sud-Ouest, c'est-à-dire aux résidents, aux entreprises, aux travailleurs, aux organismes communautaires et aux institutions qu'on y trouve, il fallait, selon le RESO, développer une vision d'ensemble qui soit largement partagée et appuyée par la population et les différents acteurs socioéconomiques locaux. C'est dans cet objectif, celui de développer cette vision commune et mobilisatrice, que le RESO a organisé le Forum canal de Lachine, un vaste exercice de concertation qui s'est déroulé de mars à mai 2000.

Ce Forum répondait aussi à la volonté exprimée le 29 septembre dernier par les collèges électoraux sectoriels et l'assemblée annuelle du RESO de renforcer la concertation et de prendre l'initiative dans la définition de projets créateurs d'emplois liés à la mise en valeur du canal de Lachine.

Enfin, parce qu'il est porteur d'une vision d'ensemble et qu'il mènera à de multiples initiatives de développement et d'aménagement qui seront le reflet des attentes de la communauté du Sud-Ouest, le Forum canal de Lachine est un point de départ et non un point d'arrivée.

Un exercice de concertation sans précédent

Avec quelque 600 participants, le Forum canal de Lachine a été un exercice de concertation sans précédent. La population a d'abord répondu en grand nombre à l'invitation de participer aux assemblées publiques qui ont eu lieu dans quatre quartiers du Sud-Ouest : le 7 mars dans Côte Saint-Paul / Ville-Émard, le 15 mars dans Pointe Saint-Charles, le 22 mars dans la Petite-Bourgogne et le 29 mars dans Saint-Henri. Ces assemblées ont réuni 350 participants au total.

Du 24 mars au 26 avril derniers, des forums sectoriels ont ensuite réuni les grandes entreprises, les syndicats, les PME et les institutions financières, les commerces, petites entreprises de services et travailleurs autonomes, les institutions de la santé, de l'éducation et de la culture, les organismes communautaires et les participants aux activités du RESO. Quelque 250 personnes ont participé à ces réunions.

Le RESO voulait d'abord partager avec la population et les différents acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest l'information la plus récente sur la mise en valeur du canal, sur les projets réalisés et ceux à venir et sur les potentiels de développement. Soulignons que le RESO a reçu la pleine collaboration de Parcs Canada et du Bureau du canal de Lachine de la Ville de Montréal pour la cueillette des informations et des éléments graphiques nécessaires à cette présentation.

Il s'agissait également de profiter de cet exercice pour mettre à jour les grandes orientations de la mise en valeur du canal de Lachine qui font l'objet d'un consensus depuis 10 ans dans le Sud-Ouest. De plus, des orientations de développement et d'aménagement ont été présentées dans les différents forums. Dans les assemblées publiques s'adressant à la population, l'accent a été mis sur l'aménagement de liens entre le quartier et le canal alors que les participants aux forums sectoriels ont été appelés à discuter de différentes orientations de développement.

Soulignons également que quelques partenaires ont soumis des contributions écrites à l'occasion de quelques-uns de ces forums. Ainsi, le CLSC Saint-Henri a présenté des commentaires et des suggestions concernant l'aménagement du quartier et son potentiel culturel et récréotouristique lors de l'assemblée publique de Saint-Henri. L'Association des gens d'affaires du Sud-Ouest de Montréal a soumis un mémoire au forum des PME et des institutions financières tout comme un groupe de promoteurs immobiliers.

À l'issue de cet exercice de concertation, la communauté du Sud-Ouest peut dire «mission accomplie». Les quelque 600 personnes qui ont participé jusqu'à maintenant au Forum canal de Lachine y ont exprimé leurs attentes, leurs suggestions, sans oublier leurs craintes, quant à l'aménagement et au développement du Sud-Ouest dans le cadre de la mise en valeur du canal. En outre, plusieurs acteurs socioéconomiques ont fait connaître le rôle qu'ils sont prêts à jouer dans ce projet.

Un fil conducteur

Il ressort de cet exercice que les points de convergence, entre la population et les différents acteurs socioéconomiques, sont en nombre plus que suffisant pour élaborer une vision d'ensemble de la mise en valeur du canal qui soit le reflet des attentes et des préoccupations de la communauté du Sud-Ouest.

De façon générale, les participants à l'ensemble des forums ont accueilli très favorablement les projets des partenaires gouvernementaux pour la mise en valeur du canal de Lachine. La très grande majorité des participants n'a pas questionné la pertinence de ces projets, même si certaines inquiétudes ou certaines craintes ont été exprimées.

Un fil conducteur se dégage des attentes, des idées, des suggestions exprimées par l'ensemble des participants : **si l'on veut que ce projet profite à la communauté, à sa population et à ses**

acteurs socioéconomiques, il doit être développé à l'image du Sud-Ouest et de ses quartiers et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie. Pour y arriver et pour éviter le développement à la pièce, un consensus se dégage sur la nécessité d'élaborer un plan d'ensemble de la mise en valeur du canal de Lachine.

Un plan d'ensemble à réaliser en partenariat

À l'issue du Forum canal de Lachine, la communauté du Sud-Ouest dispose maintenant des éléments qui lui permettront d'élaborer un plan d'ensemble de la mise en valeur du canal de Lachine qui servira à orienter le développement et l'aménagement des quartiers du Sud-Ouest en fonction de ses attentes.

Le Plan de développement économique du Sud-Ouest et le *Plan de développement de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi du Sud-Ouest*, tous deux élaborés en concertation avec la communauté du Sud-Ouest, identifient la mise en valeur du canal de Lachine comme l'un des projets les plus importants pour le territoire au cours des prochaines décennies. Un plan d'ensemble de la mise en valeur du canal de Lachine pour les quartiers du Sud-Ouest fera plus que s'ajouter à ces Plans : il sera un complément essentiel qui permettra de réaliser avec encore plus de force les recommandations concernant la main-d'œuvre, le développement économique du Sud-Ouest et la mise en valeur du canal de Lachine.

Le RESO est prêt à s'engager dans la réalisation d'un plan d'ensemble de la mise en valeur du canal de Lachine dans les quartiers du Sud-Ouest. Ce plan doit également faire appel au partenariat, à la concertation et à l'engagement de différents acteurs socioéconomiques et partenaires de la relance – la Table de concertation du canal de Lachine, les Sidac et les Associations de commerçants, l'Association des gens d'affaires du Sud-Ouest (AGASOM), les tables de concertation des quartiers – ainsi qu'à l'engagement des partenaires publics, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et la Ville de Montréal.

1- DES CONSENSUS RÉAFFIRMÉS ET NUANCÉS

1.1 Origine des consensus présentés

Dès 1989, le rapport du CREESOM, le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal, identifiait le canal de Lachine comme un axe de développement majeur pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest. En 1992, dans le cadre des discussions entourant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, certaines orientations concernant le développement du canal de Lachine ont fait consensus. Ces orientations ont été reprises lors des discussions qui ont mené au Plan de développement économique du Sud-Ouest en 1997 et au Plan de développement de la main-d'oeuvre en emploi et sans emploi du Sud-Ouest en 1999 ainsi que dans les plans de développement préparés par les tables de concertation des quartiers du Sud-Ouest.

Dans le cadre du Forum canal de Lachine, on a voulu mettre à jour ces orientations: maintien des fonctions industrielles et commerciales et des emplois existants, intégration harmonieuse aux quartiers du Sud-Ouest en concertation et en consultation avec la population et les acteurs socioéconomiques, maximisation des occasions d'affaires et de la création d'emplois, préparation de la main-d'oeuvre du Sud-Ouest à occuper ces emplois, priorité aux projets portés par les organismes et les entreprises du Sud-Ouest, mise en œuvre de mesures pour contrer les effets spéculatifs sur le coût des logements, aménagements et activités sécuritaires et accessibles à la population, structure permanente de concertation et offre de nouveaux produits d'habitation pour les ménages à revenu moyen.

Au cours des onze réunions composant le Forum canal de Lachine, la majorité de ces consensus ont été réaffirmés, parfois avec force. D'autres, tout en étant réaffirmés ont aussi été nuancés.

1.2 Des consensus réaffirmés avec vigueur

- **Maintien des entreprises et des emplois existants**

Le maintien et la consolidation des entreprises ainsi que des emplois existants ont été réaffirmés avec force tant du côté des entreprises que des syndicats, des organismes communautaires et des résidants. Ayant réussi à juguler l'hémorragie d'emplois des années 1980, la communauté veut continuer de consolider la base industrielle traditionnelle du territoire, source importante des emplois qui existent dans le Sud-Ouest et qui, pour une grande partie d'entre eux, sont accessibles à la main-d'oeuvre du Sud-Ouest ou peuvent le devenir par des formations courtes. Les participants aux forums souhaitent que les entreprises manufacturières, déjà présentes dans le Sud-Ouest et sur les abords du canal, poursuivent leurs activités et continuent de contribuer au maintien et à la création d'emplois dans le Sud-Ouest.

- **Maximiser les occasions d'affaires et la création d'emplois et préparer la main-d'oeuvre**

Tant les résidants que les acteurs socioéconomiques dans leur ensemble ont réaffirmé fortement que la priorité soit donnée à des projets ou à des interventions maximisant la création d'emplois et les occasions d'affaires pour la population et les entreprises du Sud-Ouest. On a également insisté pour qu'un arrimage soit fait entre les nouveaux emplois et la formation afin que ces emplois soient accessibles à la population du Sud-Ouest, réaffirmant du même coup le consensus de la préparation de la main-d'œuvre locale.

- **Des berges, des activités et des équipements accessibles et sécuritaires**

La nécessité que les berges, les activités récréatives et les équipements culturels soient accessibles à la population du Sud-Ouest et sécuritaires a été réaffirmée avec vigueur par tous les forums, particulièrement dans les assemblées publiques des quartiers. Mentionnons par ailleurs que plusieurs ont exprimé leurs craintes quant au respect de la limite de vitesse par les embarcations motorisées alors que plusieurs questions ont été posées quant aux types d'embarcations qui navigueront sur le canal et à la contamination du canal.

- **Concertation et intégration harmonieuse**

La crainte que les décisions soient prises en vase clos, sans consultation et sans que la communauté puisse exercer son pouvoir d'influence sur ces décisions, a été soulevée à plusieurs reprises dans les forums. Elle a amené les participants à réaffirmer avec force que l'intégration harmonieuse des projets de mise en valeur du canal de Lachine ne pourra se faire qu'en concertation et en consultation avec la population et les acteurs socioéconomiques. Soulignons que plusieurs intervenants ont mentionné leur satisfaction de participer à un exercice de concertation comme le Forum canal de Lachine.

- **Structure permanente de concertation**

La nécessité d'élaborer une vision cohérente et intégrée du projet de mise en valeur du canal et du développement des potentiels, ainsi qu'un plan d'ensemble, a été affirmée très fortement et a été soulevée lors de tous les forums. Les participants ont également souligné, dans une très grande majorité de forums, qu'une structure de coordination et de concertation est nécessaire pour mettre en œuvre ce plan d'ensemble. Selon plusieurs participants, cette structure doit être représentative de la communauté du Sud-Ouest et des représentants de chacun des secteurs doivent être invités à y participer.

1.3 Des consensus réaffirmés et nuancés

- **Des projets portés par des entreprises, des organismes et des résidants du Sud-Ouest**

Le consensus qui veut, qu'en matière de développement de nouveaux projets, on mise avant tout sur un développement endogène, c'est-à-dire que l'on privilégie le soutien aux projets portés par des entreprises ou des organismes du Sud-Ouest, a été réaffirmé avec force. De plus, des participants, notamment aux forums des petites entreprises de services et dans les assemblées publiques des quartiers, ont demandé que l'on privilégie aussi le soutien aux projets portés par des résidants du Sud-Ouest.

- **Maintien des fonctions industrielle et commerciale aux abords du canal**

Le consensus voulant que la priorité soit donnée aux fonctions industrielle et commerciale aux abords du canal pour les nouveaux projets a été réaffirmé tout au long du Forum par des résidents, des entreprises, des syndicats, des organismes communautaires, à l'exception de quelques promoteurs immobiliers qui estiment que la fonction industrielle n'a plus sa place aux abords du canal. Toutefois, une grande majorité des participants souhaite que les nouveaux projets qui seront implantés sur les abords du canal, s'inscrivent dans le secteur de l'industrie légère et des services et s'intègrent plus harmonieusement dans le tissu social et urbain environnant et la vocation récréative du canal et de ses berges.

- **Contre les effets spéculatifs pour assurer le maintien de la population résidente**

Les participants aux forums ont réaffirmé, le plus souvent très fortement, l'orientation qui vise à mettre en œuvre des mesures afin de contre les effets spéculatifs sur le coût des logements. On a rappelé que l'objectif de ce consensus est de faire en sorte que la population actuelle du Sud-Ouest puisse continuer d'y habiter. Plusieurs ont également souligné qu'il serait nécessaire non seulement d'augmenter le nombre de logements sociaux, mais aussi de rénover le parc existant, puisque beaucoup des logements sociaux du Sud-Ouest ont été construits parmi les premiers à Montréal. Notons que des représentants des entreprises et des commerces ont fait connaître leurs appréhensions quant aux effets spéculatifs que pourrait entraîner la mise en valeur du canal de Lachine dans le secteur des loyers industriels et commerciaux.

- **Habitation pour les ménages à revenu moyen**

Plusieurs résidents du Sud-Ouest qui améliorent leurs conditions de vie, par l'emploi par exemple, quittent leur quartier au profit de la banlieue ou d'autres quartiers montréalais. C'est, entre autres, pour contribuer à retenir cette population dans le Sud-Ouest qu'est apparue la nécessité d'offrir de nouveaux produits d'habitation pour les ménages à revenu moyen.

Toutefois, cette orientation a été questionnée, notamment aux assemblées publiques de Pointe Saint-Charles et, dans une moindre mesure, de Saint-Henri, alors qu'elle a été adoptée sans réserve dans d'autres forums, notamment à l'assemblée publique de la Petite-Bourgogne, où l'on y voit une façon d'accroître la mixité sociale d'un quartier où les clivages sociaux sont très marqués. De plus, dans une majorité de forums, les participants ont souligné la nécessité d'accroître la mixité sociale des quartiers du Sud-Ouest, et dans cette perspective, l'offre de nouveaux produits d'habitation pour les ménages à revenu moyen est une façon d'y arriver.

1.4 De nouvelles préoccupations

- **Tenir compte des familles et des personnes âgées**

Dans une majorité de forums, les participants ont souligné que les activités et les aménagements, dans les quartiers et sur les abords du canal, devraient être conçus en tenant compte de la dimension familiale. Par exemple, les pistes cyclables devraient être conçues pour accueillir les familles; si l'on y roule trop vite, les jeunes enfants n'y trouveront pas leur place, a-t-on fait valoir. Cela implique aussi que l'on prévoie des haltes, des lieux agréables où s'arrêter et se livrer à des activités en famille. Selon un grand nombre de participants, les services développés dans le cadre de la mise en valeur du canal devraient tenir compte des besoins des familles.

2- DES ORIENTATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU CANAL ET DES QUARTIERS

2.1 Des liens indispensables entre le canal et les quartiers du Sud-Ouest

Chaque année, le canal de Lachine attire dans le secteur montréalais quelque 90 000 visiteurs différents, ce qui se traduit par près de 750 000 passages. Les projections les plus conservatrices prévoient que ce nombre pourrait passer à 1 100 000 passages d'ici 2006. Si l'on veut que les touristes qui fréquenteront les abords du canal et que les plaisanciers qui s'y arrêteront viennent aussi visiter les quartiers du Sud-Ouest, il est nécessaire, voire indispensable, de mettre en valeur les attraits de ces quartiers et de les relier, entre eux et au canal, en établissant des liens de communication (piste cyclable, circuit pédestre, etc.).

Lors de chacune des assemblées publiques, le RESO a soumis différentes suggestions visant à aménager des liens entre le canal et le quartier visé par l'assemblée. En ateliers, les participants ont discuté des ces suggestions et y sont aussi allés de leurs propres suggestions. Soulignons que la question des aménagements a également été discutée, dans une moindre mesure, par les acteurs socioéconomiques, lors des différents forums sectoriels qui les ont réunis. Avant de décrire les suggestions d'aménagements pour chacun des quartiers, mentionnons quelques orientations générales qui sont ressorties de l'ensemble des forums.

- **Des aménagements et un développement à échelle humaine**

Tant les résidants que les acteurs socioéconomiques insistent pour que les activités récréotouristiques et les aménagements qui les accompagneront soient conçus à une «échelle humaine». On veut préserver et améliorer la qualité de vie des quartiers du Sud-Ouest tout en incitant les visiteurs à pénétrer dans les quartiers. Les aménagements doivent s'inscrire dans cette perspective et répondre aux besoins tant des touristes que des résidants. Les participants de plusieurs forums ont dit qu'il faut éviter les «méga» développements récréotouristiques.

- **Un patrimoine vivant à mettre en valeur**

Il est également ressorti, et cela très fortement dans l'ensemble des forums, que l'on doit non seulement mettre en valeur le patrimoine architectural du Sud-Ouest, mais aussi le patrimoine culturel, social, religieux et humain des quartiers du Sud-Ouest, en un mot, le «patrimoine vivant». Des quartiers du Sud-Ouest, tel Pointe Saint-Charles, sont reconnus comme des précurseurs et des pépinières du mouvement communautaire au Québec; certains organismes de ce quartier sont prêts à mettre en valeur le patrimoine communautaire de leur quartier. Des grandes entreprises sont prêtes à installer des panneaux informatifs sur ce qu'elles font; certaines entreprises sont prêtes à améliorer leur environnement et leur façade et espèrent avoir un appui public pour les aider à le faire; d'autres ont montré de l'ouverture pour organiser des visites industrielles. Des entreprises et des institutions ont suggéré que les propriétaires de certains immeubles significatifs du Sud-Ouest installent des panneaux informant les visiteurs sur leur histoire. Au forum des syndicats, on a rappelé que les entreprises du Sud-Ouest font partie du patrimoine vivant du Sud-Ouest; des représentants de syndicats locaux sont prêts à s'impliquer dans la mise en valeur de leur milieu de travail; ils

ont également démontré de l'intérêt pour des échanges industriels. L'apport du secteur culturel du Sud-Ouest est également souhaité par une majorité de participants.

- **Le caractère public des berges à préserver**

La nécessité de préserver le caractère public des abords du canal est aussi une préoccupation unanimement partagée. L'accessibilité des berges et des activités qui se développeront sur le canal de Lachine et ses abords est également une préoccupation qui est fortement ressortie, particulièrement chez les résidants. Beaucoup craignent que l'accès au parc du Canal, et même à la piste cyclable, soit l'objet d'une tarification à l'exemple de ce qui se passe ailleurs au Québec.

L'aménagement d'espaces verts et de places publiques, particulièrement aux abords du canal, est vu comme un moyen, non seulement d'attirer des touristes et d'améliorer la qualité de vie des résidants et de leur offrir un accès aux berges, mais aussi de contribuer à préserver le caractère public des berges.

Si les liens cyclables sont à privilégier pour faire entrer les visiteurs dans les quartiers, les résidants et les acteurs socioéconomiques ont également mentionné d'autres éléments dont il faut tenir compte pour faciliter la circulation : prévoir un plus grand nombre d'espaces de stationnement, améliorer la desserte du transport en commun, etc.

2.2 Réfection des infrastructures: une nécessité

Il faudrait profiter de la mise en valeur du canal pour procéder à la réfection des infrastructures, selon une majorité de participants. La réfection du revêtement des chaussées des rues du Sud-Ouest, en particulier de la rue Saint-Patrick, est vue comme une priorité, comme un élément pouvant à la fois servir au développement récréotouristique du Sud-Ouest et répondre aux besoins des entreprises et des résidants du Sud-Ouest.

La nécessité d'améliorer la desserte du transport en commun apparaît également prioritaire pour un grand nombre de participants à l'ensemble des forums. Pour faciliter le déplacement des touristes qui visiteront les abords du canal et les quartiers du Sud-Ouest, il faut augmenter la fréquence de certains circuits d'autobus et en implanter de nouveaux pour desservir des lieux qui ne le sont pas. Aux heures de pointe du matin et de la fin de l'après-midi, une fréquence de passage des autobus aux 25 minutes, sinon à la demi-heure, est chose courante dans le Sud-Ouest... L'amélioration de la desserte du transport en commun répondrait aussi aux besoins des entreprises et de leurs employés ainsi qu'à ceux des résidants. Plusieurs représentants d'entreprises ont mentionné notamment que l'amélioration du transport en commun dans le Sud-Ouest faciliterait le recrutement du personnel.

Le Sud-Ouest est, depuis longtemps, un centre nerveux de l'industrie ferroviaire et plusieurs entreprises du Sud-Ouest utilisent encore la voie ferrée pour le transport de leurs marchandises.

L'infrastructure ferroviaire du Sud-Ouest pourrait être développée pour répondre aux besoins de ces entreprises.

Toutefois, la voie ferrée qui longe la rive nord du canal et qui dessert Robin Hood semble avoir disparu dans certains plans d'aménagement et cartes publiés par les partenaires publics impliqués dans la mise en valeur du canal. Le projet d'excaver un bassin situé près de l'usine met aussi en péril l'existence cette voie ferrée. Robin Hood, une grande entreprise du territoire qui compte près d'une centaine d'employés dont une partie sont aussi des résidants du Sud-Ouest, a fait part de ses craintes à ce sujet, tout comme le syndicat des employés de cette entreprise ainsi que des résidants et des groupes communautaires participant aux forums. Robin Hood a l'intention d'investir dans l'usine de la Petite-Bourgogne, mais cet investissement est conditionnel à l'existence et même au doublement de la voie ferrée. Pour permettre la survie et l'expansion de cette entreprise, il est indispensable que les partenaires publics garantissent la pérennité de cette voie ferrée.

2.3 Aménager selon les caractéristiques de chacun des quartiers du Sud-Ouest

Dans chacune des assemblées publiques, il est ressorti que les aménagements et le développement des quartiers doivent correspondre aux caractéristiques qui sont propres à chacun d'eux. Les considérations qui suivent proviennent pour une grande partie des assemblées qui ont eu lieu dans les quartiers, mais aussi des forums sectoriels où certaines suggestions d'aménagement ont également été soulevées, même si l'on a discuté principalement des projets de développement.

A- Côte Saint-Paul / Ville-Émard

Parmi les suggestions soumises à la discussion dans Côte Saint-Paul / Ville-Émard, on a demandé s'il n'y aurait pas lieu de prévoir un espace public, dans l'emprise du pont projeté pour relier la rue Notre-Dame et le boulevard Monk, afin de permettre un accès au canal pour les résidants. On a également soumis la suggestion de créer un lien cyclable entre la piste du canal de Lachine et la piste du canal de l'Aqueduc, afin de relier les attrait récréatifs et culturels du quartier – maison de la culture Marie-Uguay, parcs Garneau, Édouard-Fabre et Clifford – et de rendre les commerces du boulevard Monk accessibles aux visiteurs. On a également demandé aux participants quels types de services seraient à développer sur le boulevard Monk pour répondre aux besoins des visiteurs désireux de visiter le quartier.

Côte Saint-Paul / Ville-Émard, qui compte 50% de la population du Sud-Ouest, est essentiellement un quartier résidentiel : «C'est un quartier résidentiel paisible qui tient à le demeurer», ont dit plusieurs participants. Les aménagements doivent y être conçus pour améliorer la qualité de vie, a-t-on fortement souligné dans ce quartier. La dimension «familiale»

du quartier doit se refléter dans les aménagements prévus dans le cadre de la mise en valeur du quartier, a-t-on aussi insisté dans ce quartier.

L'amélioration de l'accès au canal et à ses abords est ressortie comme une préoccupation principale pour les résidants de Côte Saint-Paul / Ville-Émard. A-t-on prévu d'autres aménagements que celui du terrain Pitt et la construction du pont Monk pour le quartier? a-t-on demandé à ce sujet. Par ailleurs, quand elle a été abordée, la question d'aménager un espace public sur les abords du canal près du boulevard Monk a semblé aller de soi.

Tout en démontrant de l'intérêt pour un lien cyclable entre le canal de Lachine et le canal de l'Aqueduc, les participants ont ajouté qu'il faudrait aussi prévoir une piste cyclable reliant le canal de Lachine et le parc Angrignon, une piste qui passerait par les autres parcs de Côte Saint-Paul / Ville-Émard. Plusieurs participants ont insisté pour que les pistes cyclables, dans un souci d'accessibilité aux familles, ne soient pas des «autoroutes» cyclables et que l'on y aménage des haltes. L'idée d'offrir des circuits intégrés a également été mentionnée.

Selon les participants, le boulevard Monk doit être revitalisé en y développant des services et des commerces, tant pour répondre aux besoins des visiteurs qu'à ceux des résidants et des familles. Il est nécessaire pour cela de cibler le type de commerces et de services, de définir une vision claire du développement commercial du boulevard afin de lui donner un caractère distinct pour inciter les visiteurs à s'y arrêter et non seulement à l'emprunter comme voie de passage vers Verdun, ont-ils ajouté. Par ailleurs, plusieurs ont suggéré d'y développer des petits commerces : bistros, cafés, ateliers de réparation de vélos, etc., et d'y diversifier l'offre commerciale. On a également mentionné la nécessité de développer des services qui feraient contrepoids au Carrefour Angrignon, alors que d'autres ont suggéré d'utiliser le boulevard Monk comme un lien entre la rue Notre-Dame et le Carrefour Angrignon.

En ce qui a trait à la construction d'un pont reliant le boulevard Monk à la rue Notre-Dame, les avis sont partagés. Plusieurs, notamment des commerçants, y voient un net avantage, un élément qui contribuerait à revitaliser le boulevard Monk. D'autres, notamment des résidants, craignent que ce pont contribue à faire du boulevard Monk une voie de transit. Plusieurs souhaitent qu'une étude d'impact soit réalisée à ce sujet.

Le Centre Gadbois est un équipement majeur auquel sont attachés les résidants de Côte Saint-Paul / Ville-Émard. La Ville de Montréal prévoit réaménager l'espace public compris entre le complexe Gadbois et le canal. Les participants aux forums ont exprimé leur satisfaction quant à cette intervention. Ils ont également ajouté quelques suggestions : il faut profiter de ce réaménagement pour sécuriser les abords du Centre et prévoir un accès sécuritaire, ne pas l'enclaver, y aménager un parc. Certains ont suggéré que ce parc pourrait être «prolongé» par l'aménagement d'un autre parc sur l'autre rive, en face du Centre.

Parmi les autres suggestions d'aménagements mentionnées pour Côte Saint-Paul / Ville-Émard citons : implanter une signalisation des attraits du quartier, mettre en valeur des maisons construites au début du siècle et situées près du canal, utiliser les rails sur les abords du canal à des fins récréotouristiques.

B- Pointe Saint-Charles

Parmi les suggestions soumises à la discussion dans Pointe Saint-Charles, il y avait celle d'aménager un parc ou une place publique sur le terrain vacant situé à l'est de la rue Island, permettant d'offrir tant aux résidants qu'aux visiteurs une aire de détente à proximité des écluses Saint-Gabriel. On suggérait aussi d'aménager un lien cyclable permettant de relier ce parc à plusieurs attraits de Pointe Saint-Charles et de favoriser la revitalisation de la rue Centre. Par quels moyens pouvons-nous mieux faire découvrir le patrimoine culturel et populaire de Pointe Saint-Charles aux visiteurs? demandait-on également.

Dans Pointe Saint-Charles, les participants ont insisté pour que les projets d'aménagements servent à mettre en valeur le patrimoine du quartier. Il s'agit du patrimoine architectural, et surtout de ce que les participants ont appelé son patrimoine «vivant»: culturel, social, communautaire, celui des «gens de ce quartier qui se prennent en charge depuis 30 ans».

Parmi les moyens de faire découvrir ce patrimoine, les participants ont suggéré des circuits de visite à pied, des balades en train, une identification des attraits du quartier, la mise sur pied d'un circuit Pointe Saint-Charles par l'Autre Montréal, la mise en valeur des organismes communautaires, du caractère multiethnique du quartier, de ses églises, de La Maison Saint-Gabriel, etc. La main-d'œuvre locale devrait avoir accès aux emplois créés par la mise en valeur du patrimoine de Pointe Saint-Charles ont ajouté les participants.

Lors de l'assemblée dans Pointe Saint-Charles, les participants étaient favorables en majorité à l'aménagement d'une place publique ou d'un parc sur le terrain vacant situé aux abords du canal à l'est de la rue Island. On a ajouté qu'il faudrait aménager un lien sécuritaire pour traverser la rue Saint-Patrick à cet endroit et qu'il faudrait aussi revitaliser les autres parcs de Pointe Saint-Charles.

On s'est aussi prononcé en faveur d'un lien cyclable reliant les attraits de Pointe Saint-Charles, que cette piste cyclable passe dans la rue Island ou ailleurs. Ce lien cyclable pourrait contribuer à revitaliser la rue Centre et, selon les participants, les autres artères commerciales de Pointe Saint-Charles, c'est-à-dire Charlevoix et Wellington.

Les participants ont insisté sur l'accessibilité des berges et des équipements et sur la gratuité qui, selon eux, devrait prévaloir pour les résidants. Dans la perspective de préserver le caractère public des berges, les participants de Pointe Saint-Charles comme ceux de plusieurs autres forums croient qu'il ne faudrait pas construire d'habitations le long de celles-ci. De plus, l'aménagement de parcs ou de places publiques, tout comme le maintien du zonage industriel, est vu comme un moyen de préserver le caractère public des berges.

En ce qui a trait aux consensus, celui qui concerne la nécessité de mettre en œuvre des mesures pour contrer les effets spéculatifs sur le coût des logements a été très fortement réaffirmé dans Pointe Saint-Charles. L'une des mesures identifiées est celle de la construction de nouveaux logements sociaux et on a également mentionné le besoin, parfois grand, de rénovation des logements sociaux existants dans le quartier. On a également rappelé l'objectif de ces mesures: permettre à la population actuelle de Pointe Saint-Charles de continuer à habiter dans le quartier.

Parmi les autres suggestions, mentionnons: implanter une signalisation des attraits du quartier, aménager plusieurs accès au canal, hiverner la piste cyclable, implanter un système de navettes pour transporter les touristes à partir du Vieux-Port, implanter le stationnement sur rue réservé aux résidants, impliquer les cuisines collectives du quartier dans la fabrication de tire Sainte-Catherine (un élément du patrimoine du quartier).

C- Petite-Bourgogne

Parmi les suggestions soumises à la discussion pour la Petite-Bourgogne, il y avait celle de réaménager la Pointe des Seigneurs, soit pour y recevoir un centre d'interprétation ou pour en faire un parc, permettant d'ouvrir une fenêtre sur la Petite-Bourgogne et de diriger les visiteurs vers la rue des Seigneurs et ses équipements collectifs (Centre sportif de la Petite-Bourgogne, parc Saint-Joseph, parc Campbell, etc.) et vers la rue des Antiquaires (rue Notre-Dame) tout en améliorant l'accès des résidants du quartier au canal et à ses berges. Comment cet aménagement peut-il être complémentaire à d'autres interventions visant à faire de la rue des Seigneurs un pôle d'activités et de services communautaires dans le quartier? a-t-on également demandé.

Les participants ont fortement insisté pour que les aménagements de ce quartier misent sur le formidable héritage culturel de la Petite-Bourgogne. Il est nécessaire de mettre cet héritage ainsi que les artistes, les musiciens et les artisans de la Petite-Bourgogne en valeur, en développant des services qui misent sur cette caractéristique. Cet aspect a teinté l'ensemble des discussions dans la Petite-Bourgogne.

Les participants ont adopté d'emblée la proposition de réaménager la Pointe des Seigneurs pour en faire un parc ou une place publique et ont suggéré des orientations concernant un tel projet. Il devrait y avoir des arbres et de la verdure, des aménagements sanitaires (un chalet, par exemple); d'autres ont suggéré de lui conserver le plus possible son aspect naturel. Pour d'autres encore, il s'agit d'en faire un parc vivant, un lieu de rencontre pour la population et les touristes, un lieu où il serait possible, 12 mois par année, de mettre en valeur l'héritage culturel de la Petite-Bourgogne, ses artistes, particulièrement ses musiciens, en y aménageant, par exemple, un café-terrace jazz.

Pour faire découvrir le patrimoine de la Petite-Bourgogne, les participants ont suggéré d'organiser un circuit touristique axé sur la musique, d'ouvrir des «boîtes de jazz», d'organiser un festival de la musique, de construire un centre culturel communautaire pour les artistes du

quartier. Il est important selon les participants de mettre en place une «vitrine» montrant le travail des artistes et artisans du quartier.

Les participants ont aussi indiqué que la rue Notre-Dame a besoin d'être revitalisée; plusieurs ont souligné que le concours *La Dame, votre nouvelle carte d'affaires*, organisé par l'Association des marchands de la rue Notre-Dame, était une bonne initiative qui devrait être imitée dans la Petite-Bourgogne. Les participants souhaitent que les commerces répondent autant aux besoins des résidents qu'aux besoins des touristes. Plusieurs voient d'un œil favorable l'ouverture de cafés-terrasses comme un moyen d'attirer les cyclistes et les plaisanciers.

La Petite-Bourgogne est un quartier où les clivages sociaux sont très marqués. Tout en réaffirmant la nécessité de mesures visant à contrer les effets spéculatifs sur le coût des logements, il n'est pas étonnant de constater que les participants provenant de ce quartier ont aussi insisté pour que l'on mette en œuvre des moyens visant à accroître la mixité sociale dans la Petite-Bourgogne. L'idée d'offrir de nouveaux produits d'habitation pour les ménages à revenu moyen a reçu un très bon accueil dans ce quartier car on y voit une façon d'y accroître la mixité sociale.

Les participants sont aussi préoccupés par les questions relatives au transport en commun, à l'augmentation de la circulation automobile, à la sécurité des piétons et à la sécurité en général, qu'il voudrait voir accrue. Ils ont aussi exprimé leur préoccupation pour la préservation du caractère public des berges. Selon eux, il devrait y avoir une piste cyclable sur les deux rives du canal et les deux pistes devraient être «hivernisées».

D- Saint-Henri

Parmi les suggestions soumises pour Saint-Henri, on trouvait celle de consolider et d'animer la zone d'interface créée par le parc Gédéon-de-la-Catalogne, prolongement du parc George-Étienne Cartier, en développant notamment des services d'hébergement du type Bed and Breakfast dans ce secteur, en tenant compte du cachet unique des rues résidentielles qui bordent le parc Cartier. Le secteur Saint-Ambroise, situé entre le canal et la rue Saint-Ambroise, du Pont de la Côte Saint-Paul au marché Atwater, comprend plusieurs dizaines d'entreprises fournissant quelque 700 emplois ainsi qu'un grand nombre d'espaces et de bâtiments vacants. La présence du marché Atwater et du parc Cartier exerce une pression pour du développement résidentiel. Quel potentiel de développement voyons-nous pour ce secteur? demandait-on aux participants des forums. Peut-on envisager une mixité entreprises / résidences et, si oui, à quelles conditions? Quel genre d'entreprises pourraient s'y implanter? Comment protéger le caractère public des berges du canal dans ce secteur? demandait-on encore.

Saint-Henri possède des attraits (le Musée des ondes Émile Berliner, la Place Saint-Henri...) qui méritent d'être mis en valeur, ont souligné les participants. Dans une contribution écrite soumise à l'assemblée publique de ce quartier, le CLSC Saint-Henri propose qu'un lien cyclable relie la piste située à l'arrière du CLSC et le canal de Lachine et serve à mettre en valeur la Place Saint-Henri, le site de la gare, le viaduc de la rue Notre-Dame, le secteur qui a inspiré le roman

Bonheur d'occasion, certains édifices de la rue Saint-Jacques et certains bâtiments industriels de la rue Saint-Ambroise. La Société historique de Saint-Henri, qui a déjà défini des circuits de découverte de l'histoire du quartier, pourrait être mise à contribution selon les participants.

L'accès aux berges pour la population de Saint-Henri et la préservation de leur caractère public sont ressortis comme des préoccupations importantes pour les participants. Une piste cyclable, l'accès aux deux rives du Canal, l'aménagement d'espaces verts et de parcs sont vus comme des moyens d'y répondre.

En ce qui a trait au développement de services d'hébergement du type *Bed and Breakfast* sur les rues qui bordent le parc Sir-George-Étienne-Cartier, les avis sont variés et vont du rejet catégorique en invoquant que cela réduirait le nombre de logements locatifs à l'adoption de la suggestion, mais avec des réserves. Pour plusieurs, l'idée paraît intéressante en autant que ces aménagements s'intègrent dans un ensemble et qu'il y ait du développement de services et de commerces aux alentours. On a également souligné que l'implantation de *Bed and Breakfast* dans le Vieux-Québec a entraîné de la spéculation foncière et qu'il faudrait exercer une certaine vigilance pour cela ne se produise pas à Saint-Henri.

Pour les participants de Saint-Henri, il est important que le développement se fasse à une échelle humaine: on favorise l'implantation de petits commerces et de services répondant tant aux besoins des touristes que de la population et des familles. De la même façon, on devrait favoriser l'implantation d'entreprises du secteur industriel léger et des services (culture, multimédia, cinéma, services aux entreprises, des entreprises non polluantes, etc.) pour les nouveaux projets aux abords du canal et dans Saint-Henri. La réutilisation de bâtiments industriels qui font partie du patrimoine, par exemple l'implantation d'entreprises du multimédia dans l'ancienne Canada Maltage, pourrait être intéressante, selon les participants.

À la question peut-on envisager une mixité entreprises / résidences dans le secteur Saint-Ambroise, la réponse n'a pas été unanime; soulignons que le maintien des entreprises existantes a par ailleurs été unanimement réaffirmé. Pour un grand nombre de participants, il faut respecter intégralement le zonage du plan d'urbanisme (1992), c'est-à-dire le zonage industriel sur les abords du canal. Pour d'autres, les entreprises n'ont pas leur place près du parc Sir-George-Étienne-Cartier. Certains autres participants ont suggéré qu'il n'y ait pas de constructions nouvelles dans ce secteur et qu'on y aménage des parcs sur les terrains vacants. Rappelons que le secteur Saint-Ambroise comprend plusieurs dizaines d'entreprises et quelque 700 emplois et que la présence du marché Atwater et du parc Cartier exerce une pression pour du développement résidentiel. Compte tenu de la variété des avis exprimés ainsi que de l'importance des enjeux pour ce secteur, et dans le but d'éviter un développement à la pièce, il est nécessaire d'élaborer, en concertation avec des représentants des acteurs socioéconomiques concernés et la population du secteur, un plan d'ensemble pour le secteur Saint-Ambroise.

Les participants ont réaffirmé qu'il faut mettre en place des mesures pour contrer les effets de la spéculation foncière sur le coût des logements pour permettre à la population actuelle de continuer d'habiter à Saint-Henri. Par ailleurs, plusieurs participants se sont aussi montrés favorables à l'idée de développer de l'habitation pour les ménages à revenu moyen, ceci dans le

but d'accroître la mixité sociale du quartier. Le CLSC Saint-Henri propose à cet égard qu'un effort significatif soit «accordé pour contrer une spéculation et une gentrification démesurées, favoriser la propriété chez les travailleurs à faible ou moyen revenu et harmoniser le bâti au style architectural existant».

Enfin, l'emploi est une préoccupation qui a été soulevée par plusieurs: les emplois créés par la mise en valeur du canal de Lachine seront-ils accessibles à la population du quartier? Des formations seront-elles mises sur pied pour que les résidants puissent y avoir accès? a-t-on demandé.

E- Pôle Peel (Griffintown)

À la fois le plus obscur mais également le plus prometteur au niveau économique parmi les cinq pôles d'intervention du secteur montréalais, le pôle Peel qui correspond à l'ancien Griffintown, aujourd'hui presque dépourvu de population résidante, a suscité peu de commentaires ou suggestions de la part des participants au Forum. Malgré les croquis évocateurs mais intimidants présentés aux participants, la reconstitution d'un immense bassin intérieur à la convergence du Vieux-Port et de la Cité du Multimédia demeure une abstraction pour la plupart des gens. L'aménagement dans ce secteur d'un parc commémoratif de la présence des Irlandais sur le site de l'ancienne chapelle Sainte-Anne est cohérent avec l'objectif d'aménager en fonction de l'identité des quartiers et n'a soulevé aucune question lors des forums.

3. DES ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ABORDS DU CANAL ET DU SUD-OUEST

3.1 Pour une cohabitation résidentielle et industrielle harmonieuse

Tant du côté des entreprises et des syndicats que de celui des résidants et des organismes communautaires l'on souhaite une cohabitation harmonieuse entre les fonctions résidentielle et industrielle et on a souligné, avec force, la nécessité de préserver l'équilibre entre les besoins des entreprises et ceux des résidants. Tous s'entendent pour dire que l'on y arrivera et que l'on maintiendra cette cohabitation harmonieuse par le respect d'un plan d'urbanisme où le zonage est clairement identifié.

Les entreprises du secteur manufacturier considèrent que les nouveaux projets d'habitation n'ont pas leur place près de leurs installations qui génèrent, et elles en sont très conscientes, des nuisances, du bruit et de la poussière. «Une fois que les résidences sont construites et habitées, les pressions sur les entreprises peuvent devenir énormes et il est impossible de faire marche arrière. Il faut donc y réfléchir à deux fois avant de permettre du développement résidentiel près des secteurs industriels lourds. Le message doit être cohérent si l'on veut maintenir les emplois», ont dit les grandes entreprises.

Tenant à peu de choses près les mêmes propos, les représentants des syndicats locaux ont souligné que des collectivités, ailleurs en Amérique, sont arrivées à assurer une cohabitation harmonieuse et que des expériences vécues dans le Sud-Ouest (Asten Johnson, Robin Hood) démontrent qu'il est possible d'y arriver.

En grande majorité, les participants, de tous les horizons, tiennent à ce que le zonage industriel soit préservé sur les abords du canal afin que les emplois existants soient maintenus. Rappelons que beaucoup des emplois existants dans le Sud-Ouest sont fournis par les grandes entreprises manufacturières. Pour une grande partie, ce sont aussi des emplois accessibles à la population du Sud-Ouest.

Du côté des résidants, les difficultés de cohabitation résidentielle / industrielle dans le Praitmont Cabot ont été mentionnées comme un exemple à ne pas répéter. Par ailleurs, les efforts de Robin Hood pour amoindrir les nuisances générées par ses activités ont été soulignés, notamment par des résidants de la Petite-Bourgogne.

Rappelons qu'au milieu des années 1990, un promoteur a construit des habitations en face de cette usine et que le projet avait à l'époque suscité un débat important. Contrairement à ce qu'avait laissé croire le promoteur aux acheteurs des condominiums, Robin Hood n'avait pas l'intention de fermer ses portes. Face aux plaintes des nouveaux résidants, Robin Hood a apporté des améliorations à ses installations afin de diminuer le bruit et la poussière. Les résidants reconnaissent aujourd'hui les efforts de l'entreprise et leurs blâmes s'adressent plutôt au promoteur qui les a trompés. Par ailleurs, Robin Hood a l'intention de poursuivre l'amélioration de ses installations, notamment pour amoindrir le bruit.

Les résidants du Sud-Ouest, mais aussi d'autres groupes, tel que le CLSC Saint-Henri, ont aussi souligné, assez fortement, que le secteur industriel léger et des services devrait être priorisé pour l'implantation de nouvelles entreprises. Ainsi que l'explique le CLSC dans sa contribution écrite, on avait prévu dans le plan d'urbanisme de 1992, une occupation industrielle manufacturière visant à favoriser une utilisation importante de la main-d'œuvre disponible et la réutilisation des anciens sites et édifices existants. «Bien que ces objectifs se doivent d'être en bonne partie poursuivis, une place devrait être accordée à cause de la proximité avec le centre-ville, notamment, à l'industrie plus légère de type «nouvelle économie» (multimédia, production culturelle, environnement) et aux services aux entreprises (bureau, commerce lourd, etc.)». Cette suggestion du CLSC, en plus de répondre aux préoccupations exprimées par les résidants, appuie la proposition soumise aux forums de profiter de la mise en valeur du canal pour développer les secteurs du récréotourisme et de la nouvelle économie, des activités qui génèrent moins de nuisances que le secteur industriel traditionnel. Rappelons que le CREESOM recommandait déjà, en 1989, la priorisation du secteur industriel léger et des services pour les nouveaux projets d'entreprise et que cette orientation a été reprise dans le Plan de développement économique du Sud-Ouest en 1997.

Tout en appuyant le développement des secteurs du récréotourisme et de la nouvelle économie, les organismes communautaires ont également souligné qu'il faut continuer de développer une économie diversifiée dans le Sud-Ouest et de soutenir aussi le secteur manufacturier.

En résumé, les participants aux forums ont réaffirmé majoritairement le consensus du maintien des entreprises et des emplois existants et ils croient que le respect d'un plan d'urbanisme au zonage clairement déterminé est un des moyens principaux pour assurer une cohabitation harmonieuse entre les fonctions industrielle et résidentielle. Par ailleurs, on souhaite privilégier la fonction industrielle légère et les services pour les nouveaux projets.

3.2 Développement des potentiels

Perspectives de développement

Le développement des potentiels aux abords du canal de Lachine doit tenir compte d'une variété de fonctions urbaines, de vocations économiques et d'objectifs sociaux. Le défi sera de concilier ces multiples dimensions dans un tout cohérent, où chaque fonction, chaque vocation ou chaque objectif est intégré et contribue à renforcer l'ensemble.

Malgré le fort potentiel associé au tourisme et à la nouvelle économie, il n'est pas souhaitable de mettre tous ses œufs dans le même panier : au niveau économique il est plus que jamais avantageux de maintenir une diversité d'activités industrielles et commerciales. Si cette diversité constitue un défi, elle peut également représenter des avantages: elle permet de mieux répartir les retombées positives, et en cas de coup dur dans un secteur d'activités en particulier, de mieux absorber les difficultés conjoncturelles. Les nouveaux secteurs d'activités qui sont appelés à se développer doivent donc s'harmoniser et, lorsque c'est possible, intégrer les activités économiques existantes.

A- Le développement récréotouristique

«Tourisme : le fait de voyager, de découvrir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement (même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal du voyage est autre)» Le Petit Robert, 1996.

Est-ce indécent ou inapproprié de parler de voyages, de plaisir ou même de vacances quand on connaît la situation socioéconomique difficile vécue par encore par un trop grand nombre de nos concitoyens du Sud-Ouest? Est-ce un leurre de penser que le développement récréotouristique peut représenter une voie d'avenir pour l'activité économique et l'emploi dans le Sud-Ouest? Est-ce que tout ça n'est pas encore une façon de dissimuler la réalité? Que le Sud-Ouest va devenir un terrain de jeux pour les riches, mais que ça n'apportera pas grand-chose d'autre que du trouble et la menace d'être chassés aux résidants, et même aux entreprises les plus vulnérables?

Voilà quelques questions bien légitimes qui se sont posées lors des différentes rencontres du Forum canal de Lachine. Pourtant, le développement récréotouristique peut être autre chose. À certains égards et toutes proportions gardées, il peut être porteur de développement économique et social. À certaines conditions, il peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidants. Dans une certaine mesure, il peut être un facteur favorable à la revitalisation industrielle et commerciale et contribuer à la revitalisation des quartiers. C'est aussi ce qui ressort des rencontres du Forum.

Dans le Sud-Ouest, le développement récréotouristique peut s'appuyer sur la convergence de quatre réalités :

- les attentes du milieu, telles qu'elles se sont exprimées à travers les 4 forums de quartier et les 7 forums sectoriels;
- les potentiels récréotouristiques: le patrimoine industriel et social, le plein air urbain, le secteur culturel;
- les tendances socio-économiques qui vont marquer le tourisme dans les prochaines décennies;
- et la volonté de développer quelque chose de différent, une destination accessible et abordable, s'appuyant sur une approche et une vision qui s'exprime et se structure dans un mouvement international qu'on appelle le tourisme social.

A.1 Les attentes du milieu

À travers les rencontres du Forum canal Lachine, la population et les acteurs socioéconomiques ont exprimé certaines attentes concernant le développement récréotouristique :

- On souhaite une activité touristique qui s'appuie sur les attraits « naturels » du milieu, qui respecte l'identité, la configuration sociale, la sécurité et la quiétude, des quartiers du Sud-Ouest, et non pas une quelconque activité plaquée artificiellement, génératrice d'effets perturbateurs affectant la qualité de vie des résidents. Peut-on imaginer un développement qui va s'harmoniser avec le milieu, et contribuer à l'enrichir plutôt que de l'occulter, voire de le défigurer?
- Le développement récréotouristique doit être une occasion d'améliorer la qualité de vie des résidents et des travailleurs du Sud-Ouest par des aménagements et des activités récréatives, culturelles et commerciales qui leur sont accessibles;
- Les activités économiques qui vont découler du tourisme doivent bénéficier à la population et aux organisations du Sud-Ouest, que ce soit par la création d'emplois ou le développement d'entreprises de services, dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, de l'animation, etc.
- Les associations historiques et les acteurs culturels souhaitent être associés au développement d'activités ou de produits touristiques tels que des circuits d'interprétation, des événements culturels, des festivals, etc.

A.2 Les potentiels récréotouristiques du Sud-ouest

Selon l'étude sur le potentiel récréotouristique du canal de Lachine et de ses abords, réalisée en 1999 par la firme DBSF pour le Pôle des Rapides, il importe pour chacun des secteurs le long du canal de se donner une personnalité forte, capable de susciter un intérêt de la part des clientèles. Tout comme pour le canal dans son ensemble, chacun des secteurs doit développer une image distinctive et un positionnement clair face aux divers segments de clientèles touristiques, en s'appuyant sur les caractéristiques qui offrent le meilleur potentiel pour se démarquer par rapport aux destinations adjacentes et concurrentes.

Pour le secteur montréalais du canal, outre les spécificités proprement physiques et géographiques des lieux (le canal et ses berges, le paysage industriel, le réseau de corridors cyclables, le patrimoine architectural, la faune et la flore, etc.) qui permettent de composer des activités originales combinant plein air urbain et culture, « la volonté des milieux de réussir à intégrer les produits récréotouristiques dans la perspective d'un tourisme à l'échelle humaine valorisant(...) les quartiers et les zones de destination » (DBSF, p.9) représente une caractéristique propre au Sud-Ouest qui est favorable au développement d'un produit susceptible de se démarquer dans le paysage montréalais et québécois.

Le potentiel patrimonial

Le canal de Lachine est reconnu d'importance historique nationale depuis 1929 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Dans son plan de mise en valeur, Parcs Canada a l'intention de développer, particulièrement autour de l'écluse Saint-Gabriel (écluse n° 3), un pôle d'interprétation du patrimoine industriel en relation avec l'histoire du canal et des quartiers ouvriers environnants. Un centre d'interprétation sera aménagé dans un lieu qui reste à déterminer. Berceau de l'industrialisation du Canada au XIX^e siècle, le Sud-Ouest a été le creuset de plusieurs innovations technologiques importantes dans divers procédés industriels, en communication (musée des ondes Berliner), etc.

Le patrimoine du Sud-Ouest, c'est aussi l'histoire de la colonisation de Montréal sous le régime français, dont la Maison Saint-Gabriel est un des témoins les plus éloquents, des villages de Saint-Henri, des communautés irlandaises et noires, de la vie rurale au XIX^e siècle, des premiers harnachements de l'énergie hydraulique à des fins industrielles.

Enfin, comme souligné précédemment, le potentiel patrimonial ne se limite pas à l'histoire. Plusieurs participants aux rencontres du Forum ont parlé de patrimoine vivant, qui se manifeste dans :

- la vitalité de l'activité industrielle toujours présente, représentative de l'ampleur de l'activité industrielle passée;
- le dynamisme des organisations populaires, communautaires et syndicales;
- la pluralité ethnique et culturelle des quartiers du Sud-Ouest;
- la créativité des milieux culturels, des artistes et des artisans (métiers d'arts);
- la renaissance de son activité commerciale : Marché Atwater, rue des Antiquaires, etc.

Le potentiel récréatif : le plein air urbain

Le canal ouvert à la navigation de plaisance et aux activités nautiques non-motorisées, même avec ses multiples contraintes liées à sa contamination et à sa trame urbaine environnante, constitue la composante majeure du potentiel récréatif et d'ambiance. Des activités comme le canot, le pédalo ou le kayak ainsi que des compétitions et d'autres événements reliés à ces sports nautiques sont maintenant envisageables.

Le Sud-Ouest est couvert par un réseau de 100 km de pistes cyclables, relié à la route verte et au réseau cyclable de la Montérégie. À partir du Sud-Ouest, d'innombrables combinaisons de parcours sont possibles permettant de combiner randonnée en vélo, en patins ou à pied, et découverte d'un patrimoine urbain saisissant et riche en surprises. Une fois le territoire exploré, d'autres possibilités s'offrent aux adeptes du cyclotourisme qui souhaitent agrandir le cercle de leurs pérégrinations.

Enfin, du côté biophysique, il faut savoir qu'avant la construction du canal, le Sud-Ouest était traversé par un réseau hydrographique très développé, les principaux plans et cours d'eau se ramifiant autour de l'ancien lac à la Loutre et de la rivière Saint-Pierre. Même si le réseau hydrographique a été profondément modifié et aménagé depuis ce temps, la présence des canaux

(de Lachine et de l'Aqueduc) et du fleuve tout près fait en sorte qu'une faune et une flore particulièrement abondantes et diversifiées pour un milieu urbain s'y sont maintenues. Tout le long du canal on peut observer plusieurs espèces d'oiseaux et de petits animaux, ainsi qu'une grande variété d'arbres et de plantes aquatiques et terrestres qui peuvent faire partie intégrante d'une activité éducative de nature touristique ou récréative.

Le Pôle Peel

À l'embouchure est du canal, du côté du Vieux-Port, le pôle Peel va offrir le plus fort potentiel de développement pour des services et des activités récréotouristiques. Avec son grand plan d'eau intérieur reconstitué sous l'autoroute Bonaventure par l'excavation des anciens bassins remblayés dans les années 1970, ce secteur deviendra la porte d'entrée du canal, et une zone d'interface dont on a encore peine à imaginer le formidable potentiel, une sorte de plaque tournante entre le Vieux-Port et le Vieux-Montréal à l'est, la Cité du Multimédia et le centre-ville au nord et le canal à l'ouest. Ce chantier sera énorme et coûteux. De multiples obstacles font augmenter la facture initialement prévue et le gouvernement fédéral tarde à confirmer la provenance des fonds qui en permettront la réalisation.

Selon la Ville, des investissements privés de l'ordre de 430 millions de dollars s'y réaliseront sur une période de vingt ans. On pense bien entendu à toute la gamme de services et commerces touristiques et nautiques qui vont s'y implanter : hôtels et auberges, marina, restaurants, boutiques, services aux plaisanciers, activités et événements de toute nature, mais également à du développement immobilier résidentiel. Des participants au Forum ont soulevé la nécessité d'adapter le zonage, essentiellement industriel dans ce secteur, pour permettre les usages envisagés. Si le développement du pôle Peel a pour effet de désenclaver l'embouchure du canal, il faudra porter une attention particulière pour éviter qu'il ne soit qu'une réplique désincarnée du Vieux-Port et qu'il reflète bien la personnalité et les thématiques qui seront mises en valeur dans l'ensemble du projet. Il faudra une vision cohérente et complémentaire au développement des autres pôles.

A.3 Les tendances socio-économiques

Le développement de destinations touristiques abordables, offrant une combinaison d'aventure douce en plein air et de découvertes culturelles liées au rythme trépidant de la vie urbaine contemporaine, constitue sans doute une des meilleures réponses aux principales tendances socio-économiques qui vont influencer le secteur récréotouristique au cours des prochaines décennies:

- √ vieillissement de la population,
- √ stagnation du revenu des familles (principalement des familles à revenu moyen),
- √ recherche d'un tourisme actif mais sécuritaire,
- √ valorisation de la nature et du plein air
- √ et, bien entendu, recherche d'une expérience enrichissante.

Comme le souligne DBSF dans son étude sur les potentiels récréotouristiques du canal de Lachine et de ses abords, parmi les tendances marquantes de ce secteur, on retrouve « le désir d'un tourisme enrichissant (qui) oriente les clientèles vers des expériences axées sur le tourisme culturel, la découverte des collectivités locales, la visite des sites historiques et patrimoniaux et de nouvelles pratiques du tourisme associé à l'apprentissage » (p.59) Notons à ce sujet l'immense potentiel de touristes à la recherche de telles expériences que représente toute la génération des *baby-boomers* qui s'apprêtent à prendre leur retraite.

A-4 Le tourisme social : Pour une vision sociale et humaniste du développement récréotouristique

Par tourisme social, le **Bureau international du tourisme social (BITS)** entend l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme des couches sociales à revenus modestes, participation qui est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini.

À la base de l'approche du tourisme social, il y a le droit au loisir touristique pour tous, un prolongement naturel du droit au repos reconnu entre autres par la Charte des droits de la personne des Nations unies et la plupart des chartes des droits de ses pays membres. Au cœur du tourisme social, par son aspect humaniste, il y a la rencontre de deux personnes: le visiteur et le visité. Cela implique un respect et une attention particulière aux besoins et aux préoccupations autant des touristes que des résidents. Concrètement, cela suppose deux genres d'interventions: des mesures pour aider les personnes à se payer des vacances, par exemple le système des chèques vacances qui est très répandu en Europe, et des mesures pour aider à développer des destinations vacances abordables et de qualité, par exemple, au Québec, les installations gérées par les membres du Mouvement québécois des camps familiaux.

En tant que secteur d'activité contribuant au développement local et à l'aménagement du territoire, le tourisme social vise à :

1. concilier développement touristique, protection de l'environnement et **respect de l'identité de la population locale**;
2. apporter de nouveaux moyens à des régions souvent délaissées;
3. aménager des sites avec la volonté de ne pas en dilapider les ressources;
4. **générer des bénéfices économiques, sociaux et culturels pour la population locale.**

Depuis la mise sur pied du Chantier de l'économie sociale, il y a une volonté au Québec de soutenir des initiatives qui contribuent à introduire dans le développement touristique des objectifs humanistes, écologiques et démocratiques. Si nous tenons compte des attentes de la communauté du Sud-Ouest telles qu'elles se dégagent des rencontres du Forum, de ses potentiels récréotouristiques et des grandes tendances socio-économiques qui vont marquer le tourisme au cours des prochaines décennies, c'est dans cette perspective que nous devons inscrire le développement d'une destination, de produits et d'activités touristiques dans le Sud-Ouest.

A.5 Ébauche d'un concept de mise en valeur récréotouristique du Sud-Ouest de Montréal

Des objectifs pour le développement récréotouristique du Sud-Ouest

On peut tirer des considérations exposées précédemment un certain nombre d'objectifs généraux pour guider le développement récréotouristique.

- Mettre en valeur les marques du patrimoine social, culturel, environnemental et industriel du Sud-Ouest ;
- renforcer la relation spatiale canal/quartiers afin de maximiser les retombées du développement récréotouristique pour la population locale en matière de qualité de vie et recréer une activité commerciale vivante et originale;
- maximiser les occasions d'affaires et la création d'emplois pour la population locale;
- favoriser le développement d'activités qui multiplient les possibilités d'échanges entre les visiteurs et la population locale;
- contribuer à faire des abords du canal de Lachine un site d'implantation privilégié pour les industries de la nouvelle économie.

Comment faire du développement touristique autrement

Sur quels éléments ou sur quelles stratégies doit-on miser pour créer un produit qui se démarque dans le paysage montréalais, qui offre une expérience récréotouristique enrichissante et excitante, sans danger, propre à satisfaire, entre autres, les aspirations des millions de *baby-boomers* qui vont déferler sur les destinations touristiques du monde entier au cours des 20 à 30 prochaines années? Des gens instruits, qui ont voyagé, qui veulent **apprendre** sur les lieux et les gens qu'ils visitent, qui veulent **faire** des choses dans un environnement sûr (aventure douce), qui veulent **rencontrer** des gens, qui n'ont pas nécessairement un budget illimité.

Une expérience touristique attrayante également pour les milliers de familles québécoises ou canadiennes qui veulent découvrir leur pays, qui ont le goût de passer quelques jours en ville dans un environnement où s'allient la puissance évocatrice de l'eau, des espaces verts « civilisés », un paysage industriel parfois saisissant; un milieu où il y a des possibilités d'activités de plein air urbain (aventure douce et sécuritaire) et d'interprétation historique (expérience enrichissante), de l'activité commerciale, une ambiance décontractée et authentique, pas trop affectée, de l'activité le jour, des activités le soir, un mélange de populations et de fonctions urbaines, des zones d'interface, de contact, d'échanges entre le visiteur et les gens des quartiers; des activités abordables, sans luxe ou superflu «de la grande vie» comme le proposent, par exemple, les hôtels et les restaurants 5 étoiles, les méga complexes récréatifs virtuels, les casinos, et autres «attractions» touristiques du même genre. Quelque chose d'accessible pour le commun des mortels, autant du côté de ceux qui reçoivent (les résidants) que du côté de ceux qui visitent (les touristes).

Le genre de tourisme que l'on veut c'est celui-là. Celui qui peut créer une rencontre authentique et sans prétention entre quelqu'un qui vient d'ailleurs pour nous connaître et quelqu'un qui est d'ici et qui est sans prétention et qui a le goût de se faire des amis de partout dans le monde..., taxes en sus!

Des projets à développer

En tourisme, on peut organiser les projets ou les entreprises en deux catégories: les services touristiques comme l'hébergement, la restauration et les boutiques de souvenirs, d'accessoires, etc., et les produits d'animation, d'information et d'interprétation comme les musées, les visites guidées, les panneaux d'information et d'interprétation, les fêtes et les festivals, etc. Dans chacune de ces catégories, il y a eu plusieurs idées, pistes, suggestions et propositions qui ont été avancées dans les diverses rencontres du Forum.

Services et commerces

Dans le paysage montréalais et québécois des services touristiques, il y a encore beaucoup de place pour l'innovation. Encore une fois, nous avons dans le Sud-Ouest des particularités qui devraient être exploitées afin d'offrir des concepts nouveaux en matière de services touristiques, notamment en matière d'hébergement et de services connexes. Est-il absolument nécessaire de reproduire le modèle des hôtels de luxe? Peut-on offrir une alternative entre l'auberge de jeunesse et les motels bon marché à l'américaine qu'on retrouve en périphérie? Peut-on imaginer un centre de villégiature urbain où l'on peut passer quelques jours en famille ou en couple sans que ça coûte une fortune, avec des commodités simples, peut-être avec une formule tout compris? Un centre d'hébergement qui pourrait répondre aux besoins d'une clientèle de vacanciers l'été et à une clientèle plus associative ou «d'affaires» l'hiver.

Parmi les formules d'hébergement touristique actuellement offertes sur le marché, c'est la catégorie des gîtes touristiques de 5 chambres et moins, ce qu'on appelle souvent les «*Bed and breakfast*», qui a connu la plus forte progression au cours des dix dernières années. C'est aussi la formule la plus accessible pour des gens désireux de développer leur propre petite entreprise, et qui est la mieux adaptée au genre de tourisme qu'on pourrait favoriser dans le Sud-Ouest.

Quelques autres exemples de services touristiques à développer:

- Centre d'hébergement touristique visant la clientèle familiale à revenu modeste et moyen (été) et le marché des congrès, conférences et rencontres du secteur de l'économie sociale et des ONG internationales (hiver).
- Gîtes touristiques (Bed and breakfast)

- Camping pour motorisés
- Restaurants, cafés, etc.
- Boutiques
- Location d'équipements de plein air
- Navette nautique
- Centre de service pour plaisanciers : entretien, réparation, vente d'accessoires, etc.

Activités, animation et événements

- Forfaits d'activités de plein air urbain (piste cyclable, service de location de vélos, patins, etc., randonnées pédestres, ornithologie, vélos publics, etc.)
- Découvertes patrimoniales (circuits d'interprétation, à pied, à vélo, en autobus, à partir d'une navette nautique, etc.)
- Tourisme culturel (Maison Saint-Gabriel, théâtre Corona, vitrines des métiers d'arts, écomusée du recyclart, rue des Antiquaires, animation dans les parcs),
- Mise en valeur et animation publique au marché Atwater et sur la section est de la rue Notre-Dame (rue des Antiquaires)
- Visites et échanges industriels
- Festival des métiers d'arts en plein air (parc Gédéon-de-Catalogne)

Des thématiques pour la mise en valeur des quartiers

Voici les principales thématiques qui se dégagent des rencontres du Forum pour mettre en valeur le patrimoine des quartiers:

Pointe Saint-Charles: la colonisation de Montréal, la Maison Saint-Gabriel, la rencontre du terroir canadien-français et de la culture propre aux Irlandais qui ont connu l'exil au XIX^e siècle, le berceau et le symbole de l'industrialisation canadienne pendant 125 ans.

Petite-Bourgogne: Griffintown et Victoria Town: villages des Irlandais, les porteurs des communautés noires et les racines du jazz montréalais, la résistance populaire à la « rénovation urbaine »: l'autoroute 720 et le « parc » de HLM.

Saint-Henri : la rivière Saint-Pierre et le lac à la Loutre, les villages, la tannerie des Rolland, la halte pour voyageurs en transit, la place Saint-Henri et le site de l'ancienne gare, l'univers de Gabrielle Roy et de «*Bonheur d'occasion*», etc.

Côte Saint-Paul/Ville Émard: la vie rurale au XIX^e siècle, la halte pour voyageurs en transit, les premiers harnachements du pouvoir hydraulique du canal, le parc Angrignon, etc.

Et bien sûr, dans chacun des quartiers, le patrimoine bâti commercial et industriel, public et institutionnel, résidentiel, etc.

B- Nouvelle économie

La nouvelle économie est un secteur où les entreprises sont fondées sur l'exploitation du savoir et de la haute technologie. En font partie les entreprises du secteur des communications, de l'éducation, de l'information, de la culture; le RESO y inclut aussi l'économie sociale, un secteur où les entreprises cherchent à répondre aux besoins sociaux tout en étant viables économiquement.

Le secteur de la nouvelle économie comprend l'imagerie numérique, la production de logiciels, la production multimédia, les services aux entreprises, le commerce électronique, etc. Le canal de Lachine et le Sud-Ouest offrent de nombreux avantages qui s'inscrivent parmi ceux qui sont recherchés par les entreprises de ce secteur : loyers moins élevés qu'au centre-ville, proximité du centre-ville, de la Cité du multimédia et de la Cité du cinéma, accessibilité au réseau autoroutier... La mise en valeur du canal ne peut que contribuer à attirer les entreprises de ce secteur, reconnues pour rechercher un milieu de vie urbain agréable (activités de plein air urbain, pistes cyclables, culture, cours d'eau, etc.).

De l'aveu même du ministre Bernard Landry, la Cité du multimédia déborde. Le canal de Lachine n'est-il pas le prolongement naturel de la Cité du multimédia? Oui... mais il faudrait prendre garde de ne pas importer le modèle avec certains de ses inconvénients, ont répondu des participants aux différents forums. Les loyers d'affaires dans la Cité du multimédia ont connu une hausse considérable et les avantages fiscaux consentis aux entreprises qui s'y implantent ne sont pas étrangers à ce phénomène. Et les participants ont rappelé que de nombreuses petites entreprises de la nouvelle économie ont choisi de s'implanter dans le Sud-Ouest parce qu'il est situé à proximité du centre-ville et que les loyers d'affaires y sont abordables...

De façon générale, les participants ont très bien accueilli la suggestion de développer le secteur de la nouvelle économie dans le Sud-Ouest, bien qu'il y ait eu certaines interrogations quant au type d'emplois créés par les entreprises de ce secteur, à leur accessibilité pour la population du Sud-Ouest et à la possibilité de mettre sur pied des formations qui permettraient à la main-d'œuvre locale d'occuper ces emplois.

De plus, des représentants des entreprises ont souligné que le développement de ce secteur nécessite la modernisation des infrastructures de support, notamment l'implantation dans le Sud-Ouest du modem câble permettant la transmission de données (commandes, achats, etc.) à haute vitesse.

- **Un centre de l'imagerie numérique dans le Sud-Ouest**

L'imagerie numérique, c'est la rencontre des arts et des technologies numériques. C'est un secteur à fort taux de croissance dans le Sud-Ouest, où l'on trouve déjà des studios d'enregistrement sonore, des plateaux de prises de vue et de tournage, des ateliers de photographie et de nombreux artistes. De plus, la Cité du cinéma est implantée dans le territoire. Au total, le Sud-Ouest compte 68 entreprises qui agissent dans le secteur des technologies numériques. Plusieurs d'entre elles ont acquis une reconnaissance et une crédibilité dans le milieu des arts numériques.

Le RESO poursuit le projet d'implanter un centre de l'imagerie numérique afin de créer un espace de recherche et de production de l'imagerie numérique dans le Sud-Ouest. Un tel centre permettrait de :

- promouvoir l'expérimentation artistique et la collaboration transdisciplinaire dans toutes les formes de l'art interactif, d'expérimenter le développement de nouveaux contenus et de soutenir le développement de nouveaux outils de numérisation et d'application;
- regrouper dans un même espace les intervenants de cette industrie pour créer une dynamique propice aux échanges d'idées et de services, réunir les compétences et développer une masse critique nécessaire au développement de cette industrie;
- former de nouveaux créateurs;
- développer des services de soutien à l'entrepreneuriat technologique;
- développer de l'emploi dans ce secteur d'avenir.

Les technologies numériques ont permis des percées spectaculaires dans l'industrie cinématographique. Outre les effets spéciaux qui sont les plus connues du grand public, il existe de nombreuses autres applications de ces technologies dans le processus de création cinématographique. Le cinéma d'animation est également un terrain prometteur pour l'imagerie numérique. Les autres applications possibles sont : la publicité, la télévision, le prototypage, la simulation, le HDTV, les différents formats de compression numérique (MPEG), le cinéma IMAX.

Un centre de l'imagerie numérique dans le Sud-Ouest serait complémentaire à ce qui se fait déjà à Montréal dans le domaine des nouvelles technologies.

Les participants aux forums ont très bien accueilli ce projet. Certains ont entre autres suggéré qu'un tel centre pourrait être localisé dans l'ancienne Canada Maltage.

C. Secteur culturel

Le Sud-Ouest de Montréal s'affirme de plus en plus comme un pôle culturel important. Le Répertoire culturel du Sud-Ouest de Montréal, publié par la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest en 1999, identifiait 360 artistes, artisans, entreprises, institutions et organismes culturels établis dans le Sud-Ouest. Et encore ce recensement n'étant pas exhaustif, on évalue que le nombre d'adresses culturelles pourraient facilement s'élever à 500 dans le Sud-Ouest.

À l'occasion de la production de ce Répertoire, la Table a recueilli certaines données qui visaient à mesurer l'importance de l'activité culturelle au plan économique dans le Sud-Ouest. Les données recueillies auprès des acteurs culturels recensés qui ont bien voulu répondre à ces questions démontrent qu'ils génèrent une activité économique de l'ordre de 135 millions \$ dans le Sud-Ouest. De plus, près de 4000 emplois du territoire sont directement reliés à ce secteur; toutefois, plus de la moitié de ces emplois étaient à temps partiel ou occupés par des pigistes.

Le secteur culturel se situe au confluent du récréotourisme et de la nouvelle économie. Renforcer le secteur culturel dans le Sud-Ouest contribuerait donc au développement de ces deux secteurs en croissance.

La nécessité de mettre en valeur le secteur culturel, les artistes et artisans du Sud-Ouest, a été affirmée avec force et à de nombreuses reprises au cours des différentes assemblées publiques et des forums sectoriels. Les participants identifient la culture comme l'un des secteurs à développer; ils ont aussi souligné que les artistes et les artisans du Sud-Ouest pourront jouer un rôle important dans la mise en valeur du canal, notamment pour la mise sur pied d'activités d'animation.

Les participants ont également identifié des actions (signalisation des lieux culturels, mise sur pied d'une vitrine pour les artistes et artisans du Sud-Ouest, etc.) qui contribueraient à renforcer le secteur culturel du Sud-Ouest en donnant une visibilité accrue à ses acteurs culturels.

Des acteurs culturels participant au forum des institutions ainsi qu'au forum des commerces et petites entreprises de services ont eux-mêmes identifié certaines pistes qui contribueraient à renforcer ce secteur d'activité dans le Sud-Ouest.

Ainsi en est-il de la nécessité de réduire le nombre d'interlocuteurs à qui l'on doit s'adresser pour organiser un événement. Actuellement, ces interlocuteurs sont multiples, ce qui complique immensément la tâche des organisateurs d'événements. Les acteurs culturels sont désireux de participer à la mise en valeur du canal, mais en contrepartie, ils demandent de pouvoir s'adresser à un seul interlocuteur ou à une seule structure pour obtenir les autorisations nécessaires à la tenue d'un événement.

Certains immeubles du Sud-Ouest, que l'on pense au complexe du canal, au complexe Saint-Ambroise, au Nordelec, comptent de nombreux artistes et artisans; ceux-ci y louent pour un prix abordable des espaces qui deviennent ainsi autant de lieux de création. Plusieurs ont fait état de leurs appréhensions quant à l'augmentation du coût des loyers dans ces immeubles. Des propriétaires ont déjà annoncé leur intention d'augmenter les loyers; certains artistes et artisans ont déjà subi des hausses et se retrouvent devant le choix déchirant de les accepter ou de quitter le quartier.

Au fil des années, ont dit les artistes et artisans participant au forum des petites entreprises, nous n'avons pas réussi à implanter une «vitrine» pour faire connaître notre travail. Comment faire connaître les nombreux lieux de création du Sud-Ouest, comment y attirer les visiteurs, comment peut-on créer des «couloirs» où s'engageraient passants et touristes désireux de visiter nos

ateliers? ont-ils demandé. Ceux qui sont installés dans les édifices de la rue Saint-Ambroise parlent d'isolement, d'éloignement...

Certains participants au forum des petites entreprises et à celui des institutions ont identifié des pistes de solution: implanter une signalisation des lieux culturels, former une coopérative pour acheter un immeuble où pourraient s'installer artistes et artisans, renforcer la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest, etc.

La nécessité de renforcer le secteur culturel du Sud-Ouest, de le soutenir dans son développement, de mettre sur pied une vitrine pour les artistes et artisans du Sud-Ouest est un enjeu majeur de la mise en valeur du canal de Lachine. Il mérite que l'on y consacre du temps et de l'énergie en concertation avec les acteurs concernés.

D. Habitation et développement immobilier

Il est certain que la mise en valeur du canal et sa réouverture à la navigation de plaisance va entraîner une hausse des valeurs foncières résidentielles, mais aussi industrielles et commerciales. C'est ce qu'on appelle un effet pervers du développement. C'est un phénomène qui va se produire quels que soient les usages auxquels on destine les abords du canal. Nombreux sont ceux qui craignent à juste titre les conséquences de ce phénomène sur la capacité des résidents les plus vulnérables économiquement à demeurer dans leur quartier. Devant cette conjoncture particulière, celle que la spéculation fait peser sur la population du Sud-Ouest qui pourrait se retrouver forcée de quitter le quartier à cause d'une augmentation importante du coût des logements, il faut trouver une réponse particulière.

Les effets de la spéculation sont une inquiétude que partagent également les quelques centaines d'artistes et artisans qui ont trouvé dans le Sud-Ouest, notamment dans certains complexes industriels plus ou moins abandonnés comme l'ancienne Simmons (complexe du canal) ou l'ancienne Merchant's (complexe St-Ambroise), un local peu coûteux pour leurs activités de production, et parfois même, pour leur lieu de résidence...; certains commerçants et dirigeants de petites et moyennes entreprises qui sont locataires craignent eux aussi d'avoir à affronter une augmentation de leurs loyers.

L'habitation est la fonction urbaine qui soulève le plus de controverse en rapport avec le projet de mise en valeur du canal, et ce, à plusieurs égards. Pour plusieurs participants au forum, la vocation industrielle et commerciale des abords du canal doit être strictement préservée et développée, à l'exclusion de toute autre vocation, hormis peut-être les espaces publics de loisir et de détente. Il est vrai que la façon de procéder de l'administration municipale, qui a approuvé à la pièce des dérogations au plan d'urbanisme pour permettre la réalisation de divers projets de développement résidentiel n'est pas de nature à rassurer ceux qui s'inquiètent d'une éventuelle gentrification des abords du canal, au détriment du développement des potentiels industriel et commercial, au détriment de son accessibilité publique et de la préservation du caractère patrimonial de certains lieux et de certains bâtiments. Cette ouverture à un développement immobilier désordonné est perçu comme le prélude à une appropriation privée des berges,

considérées comme une ressource collective qui devrait être orientée prioritairement vers la relance industrielle et la création d'emplois, ou être protégée pour des fins récréatives.

Toutefois, il faut reconnaître que la vocation industrielle et commerciale des abords du canal, malgré quelques exceptions, a été largement maintenue au cours des 15 à 20 dernières années. À l'exception du secteur situé entre le marché Atwater et la rue Georges-Vanier dans la Petite-Bourgogne, et les quelques brèches percées dans la controverse par l'administration municipale en dérogation au plan d'urbanisme, l'ensemble du territoire adjacent au canal est voué à des usages industriels ou commerciaux ou à des usages publics. Seul le secteur Saint-Ambroise, du côté nord du canal entre le chemin de la Côte Saint-Paul et la voie de chemin de fer du CN à l'est compte encore des espaces et des bâtiments vacants. Il est clair que seul un plan d'ensemble confirmant la dominante des vocations industrielles et commerciales dans ce secteur sera en mesure d'en assurer un développement compatible avec la volonté du milieu, une intégration harmonieuse avec le territoire environnant et de calmer les appréhensions bien légitimes des résidents concernant le caractère public et l'accessibilité des berges.

Est-ce à dire qu'il n'y a absolument pas de place pour des usages résidentiels aux abords du canal? À ce sujet, les avis sont partagés. Si les comités logement et plusieurs organismes et résidents insistent pour que les projets résidentiels en soient totalement exclus, d'autres estiment que c'est possible à certaines conditions et dans certains secteurs bien circonscrits.

La revitalisation économique du Sud-Ouest, qu'elle soit le fait de la nouvelle économie, de l'industrie touristique ou de la consolidation du tissu industriel existant va se traduire par une amélioration de la situation économique de ses résidents et attirer un nombre croissant de ménages qui vont vouloir s'y établir. Plusieurs intervenants font le constat du manque de produits d'habitation pour les ménages à revenu moyen. Ce n'est certes pas exclusivement aux abords du canal que se trouve la solution à ce problème. Il y a lieu de mettre en chantier diverses solutions pour offrir dans le Sud-Ouest des possibilités de logement susceptibles de répondre aux besoins et aux moyens autant de ceux qui veulent y demeurer que de ceux qui veulent s'y installer. Encore une fois, la méfiance est avivée par l'absence de vision intégrée et par une approche à la pièce qui évacue sans ménagement les consensus établis.

Il n'y a évidemment pas de solutions miracles face à une problématique complexe qui soulève plusieurs enjeux sociaux, politiques et économiques. Le renforcement et l'ajout de ressources dans les programmes de logements sociaux permettraient en partie de répondre aux inquiétudes soulevées par ceux qui appréhendent les effets de la spéculation sur la capacité des résidents les plus pauvres à demeurer dans leur quartier. Il faut également renforcer les programmes de rénovation des logements existants, le parc résidentiel du Sud-Ouest, autant social que privé, étant l'un des plus âgés et des plus détériorés à Montréal.

Compte tenu du désengagement des gouvernements dans le logement social, le temps est peut-être venu d'explorer de nouvelles façons de financer la construction et la rénovation dans ce secteur, surtout dans la perspective de la réforme municipale à Montréal et des nouvelles responsabilités qui vont échoir à la Communauté métropolitaine de Montréal à cet égard. Comme il a été suggéré dans un des ateliers tenus dans le cadre du Forum, ne pourrait-on pas

constituer un fonds pour le logement social en imposant une redevance sur la construction d'immeubles résidentiels privés dans la grande région de Montréal? Ne serait-ce pas là une façon de faire contribuer l'ensemble de la grande région montréalaise à résoudre un problème qui se concentre particulièrement dans les vieux quartiers de Montréal? À titre indicatif, une redevance de 0,5% sur la valeur totale des permis de construction résidentielle accordés dans la région métropolitaine de recensement en 1999 (1,536 milliards) permettrait de verser un montant de 7 680 000\$ dans un tel fonds, ce qui correspond à quelque 80 unités de logements sociaux. Ce montant pourrait être réparti en fonctions de certains critères tenant compte de la pauvreté, mais aussi de la réalisation de projets d'envergure qui auraient pour effet de chasser des populations vulnérables économiquement.

Que ce soit par la mise sur pied d'un tel fonds ou par une intervention ciblée des pouvoirs publics, comme la création d'un fonds dédié au logement social répondant à la conjoncture particulière créée par la mise en valeur du canal de Lachine, il faut trouver une réponse spécifique à la problématique des effets de la spéculation foncière sur le coût des loyers qui permette de maintenir la population résidente dans le Sud-Ouest.

3.3 Création d'emplois et préparation de la main-d'œuvre

Des exemples des emplois créés par le développement des nouveaux potentiels

La mise en valeur du canal de Lachine et le développement des potentiels seront créateurs d'emplois. Les besoins de main-d'œuvre sont assez variés comme en témoigne une liste, non exhaustive, du type d'emplois créés par le récréotourisme et la nouvelle économie préparée pour quelques-uns des forums sectoriels.

Le récréotourisme comprend tous les services et infrastructures d'accueil des visiteurs: restauration, hébergement, services touristiques, divertissement et loisirs, commerces. Pour répondre aux besoins de ces secteurs, il faudra des animateurs, des guides touristiques, des patrouilleurs sur la piste cyclable, des préposés à la réparation d'articles de sport, des commis à la location d'équipement sportif, des cuisiniers, des serveurs, des réceptionnistes, des gérants, des vendeurs, des caissiers, etc.

La nouvelle économie comprend, entre autres, l'industrie du multimédia, de l'informatique, du commerce électronique. On y trouve les postes de cameraman, concepteurs-scénaristes, infographistes, modeleurs 2D et 3D, musiciens, scripteurs, web designers, concepteurs de logiciels, éditeurs de son et d'image, programmeurs, intégrateurs, animateurs de points d'accès publics ou communautaires, du personnel pour l'assemblage de composantes, l'entretien des ordinateurs et appareils électroniques, l'installation et le câblage. Le commerce électronique créera lui aussi de l'emploi : préposés au service à la clientèle, commis à la réception et à l'expédition seront nécessaires pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de ce secteur.

Arrimer formation et emplois

La nécessité d'arrimer la formation et les emplois créés afin qu'ils soient accessibles à la main-d'œuvre du Sud-Ouest a été exprimée très fortement dans l'ensemble des forums.

Plusieurs participants, dont de nombreux résidants, ont exprimé la crainte que les emplois créés par la mise en valeur du canal de Lachine ne leur soient pas accessibles. Mentionnons que de nombreux emplois cités plus haut ont comme exigence de base un secondaire V et que d'autres pourraient être accessibles après une courte formation.

Les participants de quelques forums, notamment de celui des organismes communautaires et des participants aux activités du RESO, ont proposé que l'on développe des formations adaptées à la population du Sud-Ouest et l'on offre des formations de base ainsi que de courtes formations semi-spécialisées.

Participant au forum des institutions, l'École secondaire Saint-Henri a souligné qu'elle est prête à mettre sur pied des formations répondant aux besoins spécifiques du récréotourisme et de la nouvelle économie. Des organismes du Sud-Ouest travaillant dans le domaine de la formation, par exemple Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre, des entreprises d'insertion, le RESO, pourront être mis à contribution pour la mise sur pied de formations de base et de courtes formations semi-spécialisées.

Favoriser l'embauche locale

Pour que la mise en valeur du canal de Lachine profite véritablement à la population, la main-d'œuvre du Sud-Ouest doit avoir accès aux emplois créés, notamment, par le développement des nouveaux potentiels. Dans l'ensemble des forums, on a insisté pour que l'on développe une approche favorisant, à compétence égale, l'embauche locale par tous les partenaires. Soulignons que plusieurs acteurs socioéconomiques ont mentionné qu'ils pratiquent déjà l'embauche locale.

La préparation de la main-d'œuvre est l'un des moyens privilégiés pour favoriser l'embauche locale. La mise sur pied de formations de base et de courtes formations semi-spécialisées pourra répondre à l'objectif de rendre accessibles à la population du Sud-Ouest les nouveaux emplois créés par le développement des potentiels.

3.4 Revitaliser l'activité commerciale

La revitalisation de l'activité commerciale dans le Sud-Ouest, le développement et la diversification des services et des commerces est une nécessité tant pour répondre aux besoins des touristes qu'à ceux des résidants: c'est ce qui ressort des propos tenus par une majorité des participants aux forums.

«Si l'on veut offrir de l'hébergement, encore faut-il qu'il y ait des services pour répondre aux besoins des touristes», a-t-on également exprimé.

Le développement préconisé est celui des petits commerces et des petites boutiques spécialisés, des cafés-terrasses, celui que l'on a qualifié «de développement à échelle humaine». Il faut diversifier l'offre commerciale mais aussi donner un axe de développement, un caractère distinct, un cachet particulier à chacune des artères commerciales du Sud-Ouest.

Plusieurs ont également suggéré que l'on mette en place des infrastructures pour favoriser l'implantation des commerces et stimuler l'activité sur les artères commerciales : augmenter les espaces de stationnement, faciliter la circulation piétonnière, favoriser la réfection des façades, etc. Les participants sont également préoccupés par les effets spéculatifs que pourrait avoir la mise en valeur du canal de Lachine sur les loyers commerciaux.

Des participants ont fait part de l'importance de créer un lien entre le marché Atwater et la rue Notre-Dame, en améliorant, par exemple, le lien piétonnier et le lien cyclable. On a également suggéré de rendre les commerces de la rue Notre-Dame plus attirants par la réfection des façades, par des vitrines plus soignées, etc., et l'on croit que l'implantation d'une Sidac sur Notre-Dame pourrait contribuer à revitaliser l'artère.

Du côté des antiquaires de la rue Notre-Dame, on est préoccupé par la circulation difficile, voire insupportable à l'heure de pointe. Certains ont suggéré des pistes de solution : en faire un sens unique... inciter les camions à utiliser la rue William... Par ailleurs, les antiquaires se sont demandés s'ils n'auraient pas intérêt à se regrouper avec les artistes. Si l'on réussit à faire entrer les touristes et les plaisanciers dans le quartier en leur proposant des circuits cela ne pourra être que positif pour les antiquaires, ont-ils signalé.

On a suggéré de développer la jonction entre le boulevard Monk et le canal de façon à inciter les visiteurs à entrer sur l'artère, à pénétrer dans le quartier. On a également suggéré de créer un lien entre la rue Notre-Dame et le Carrefour Angrignon par le boulevard Monk. Les participants suggèrent aussi d'y développer une «spécialité commerciale ciblée» qui répondrait autant aux besoins des touristes que des résidents. La Sidac du boulevard Monk est en train de travailler, avec la Ville de Montréal, à un projet de revitalisation visant à améliorer le mix commercial et à donner à l'artère un cachet particulier, a-t-on appris de la représentante de l'association des commerçants de cette artère. Par ailleurs, la Sidac, comme une majorité de ses membres, démontre beaucoup d'intérêt pour la construction d'un pont reliant le boulevard à la rue Notre-Dame.

Du côté de la rue Centre, les participants ont souligné qu'elle a grand besoin d'être revitalisée. La suggestion de créer un lien cyclable incitant les visiteurs à pénétrer dans le quartier pourrait y contribuer tout comme le développement d'un caractère distinct pour cette rue.

Marché Atwater

Comme pôle d'attraction majeur de la mise en valeur du canal de Lachine, le marché Atwater a un rôle important à jouer. Le marché veut continuer de faire porter ses efforts sur l'amélioration

et la diversification des produits et des services offerts, a affirmé le représentant de la Corporation de gestion des marchés publics. L'offre de nouveaux produits d'habitation pour les ménages à revenu moyen pourrait avoir un effet positif pour le marché Atwater, plus encore que l'afflux de plaisanciers, a-t-il ajouté.

Si le marché est un acteur important de la mise en valeur du canal, il faut faire en sorte de poser les gestes qui favoriseront son développement. Ainsi, il ne faudrait pas développer des activités (animation, tables de pique-nique, etc.) au détriment du stationnement, sinon, on risque d'étouffer le marché.

Étroitement reliée au développement du récréotourisme, la question de la revitalisation de l'activité commerciale est un élément important de la mise en valeur du canal de Lachine. Son importance mérite que l'on s'y arrête et que l'on invite les différentes associations de commerçants, – la Sidac Monk, l'Association des marchands de la rue Notre-Dame, le Regroupement des antiquaires – à élaborer un plan d'ensemble pour favoriser la revitalisation de l'activité commerciale dans le Sud-Ouest.

CONCLUSION

Ayant réuni quelque 600 personnes, tant des résidants que des acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest, le Forum canal de Lachine est un exercice de concertation réussi qui a permis à tous les participants d'exprimer leurs attentes sur la mise en valeur du canal de Lachine. En outre, plusieurs représentants d'entreprises, de syndicats, d'organismes communautaires, des institutions de la santé, de l'éducation et de la culture ainsi que plusieurs résidants ont exprimé leur enthousiasme et leur volonté de participer activement au développement lié à la mise en valeur du canal. De multiples propositions et pistes d'action découlent de ce vaste exercice collectif de «brassage d'idées».

Si les investissements publics déjà en cours de réalisation ont été dans l'ensemble bien accueillis, à quelques nuances près, les dirigeants d'entreprises, les responsables communautaires, syndicaux et institutionnels, les commerçants et les petits entrepreneurs et les résidants veulent orienter le développement qui doit être généré par ces investissements. Ils veulent l'orienter pour que le projet profite à l'ensemble de la communauté du Sud-Ouest, pour qu'il soit à l'image du Sud-Ouest et de ses quartiers et qu'il contribue à améliorer la qualité de vie. Le Sud-Ouest de Montréal a aujourd'hui les éléments d'une vision d'ensemble qui permette de faire du projet du canal de Lachine un outil de revitalisation de tout le Sud-Ouest pour les décennies à venir.

Il faut maintenant passer à l'action en s'appuyant sur les nombreux points de convergence, en priorisant et en donnant suite à de nombreuses pistes d'action et d'aménagement, en travaillant de concert à mieux articuler des stratégies communes par rapport à certains axes de développement et à certaines problématiques incontournables. Dans ce sens, le Forum canal de Lachine n'est pas un point d'arrivée mais une étape importante sur la route du développement du Sud-Ouest.

Il ressort de cette synthèse, quelques grands «chantiers» à la réalisation desquels il faut s'attaquer sans tarder:

- **récréotourisme:** une première réflexion collective a permis à la communauté du Sud-Ouest d'esquisser les grands traits du type de tourisme qu'elle souhaite développer; il faut maintenant se mettre à la tâche pour définir précisément un concept et un plan de mise en valeur récréotouristique et les produits qui en découleront, qui répondent aux attentes et priorités exprimées;
- **habitation:** il faut répondre par des stratégies concrètes accompagnées de mesures précises, spécialement adaptées au contexte créé par un projet de l'envergure de celui de la mise en valeur du canal, aux deux grandes préoccupations exprimées au cours de cet exercice: le maintien de la population résidante la plus vulnérable et l'accueil de familles à revenu moyen qui souhaitent demeurer, revenir ou s'établir dans le Sud-Ouest;

- **nouvelle économie:** ce potentiel avait déjà été clairement identifié dans le Plan de développement économique et dans celui du développement de la main-d'œuvre du Sud-Ouest; la mise en valeur du canal rend encore plus urgente la réalisation de ce potentiel et, dans ce sens, il faut accélérer et intensifier les actions déjà amorcées;
- **secteur culturel:** encore là, il s'agit d'un secteur dont la vitalité s'est affirmée dans le Sud-Ouest au cours des dernières années; la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest témoigne de cette vitalité; il faut arrimer la participation du milieu culturel du Sud-Ouest à la mise en valeur du canal et de ses abords;
- **aménagement des quartiers:** quelques quartiers du Sud-Ouest se sont déjà donné des plans de développement et les forums de quartier ont confirmé et apporté des pistes concrètes d'aménagement; il faut travailler à l'articulation et à la réalisation de ces projets;
- **secteur de la rue Saint-Ambroise:** cette vaste bande en bordure du canal à Saint-Henri doit faire l'objet d'un traitement particulier, à cause des visions multiples et parfois divergentes quant à son développement et à cause de son potentiel faiblement exploité par rapport au reste des berges du canal; si l'on veut éviter le gaspillage de ce potentiel et assurer son développement cohérent, il faut travailler à définir un plan d'ensemble, en impliquant les principaux acteurs socio-économiques et la population du secteur;
- **revitalisation de l'activité commerciale:** le développement récréotouristique et l'amélioration de la qualité de vie interpellent les commerçants et leurs associations; d'une part, il faut éviter l'étouffement du marché Atwater et assurer sa bonne intégration à la dynamique du canal; d'autre part, des efforts et des investissements considérables devront être consentis à la revitalisation des principales artères commerciales du Sud-Ouest;
- **préparation de la main-d'œuvre:** si l'on veut que les emplois créés par la mise en valeur du canal reviennent en priorité aux résidents du Sud-Ouest, il faut déjà penser à la mise en œuvre de formations adaptées aux besoins de la main-d'œuvre du secteur et aux caractéristiques des emplois visés;
- **plan d'ensemble et coordination:** dernier «chantier» et non le moindre auquel cet exercice convie la communauté du Sud-Ouest, c'est la nécessité de traduire cette vision dans un plan d'ensemble opérationnel et de créer l'outil de concertation et de coordination pour le mettre en œuvre; plusieurs suggestions ont été faites, allant d'une coordination des instances publiques à la création d'une société de développement. Une chose est claire, c'est que la réussite d'un tel projet nécessite une instance forte de planification et de coordination; on n'a qu'à imaginer le défi que représente le développement cohérent et harmonieux du pôle Peel avec le dégagement des bassins; il y a là un potentiel extraordinaire qu'il ne faudrait pas gaspiller. Les acteurs socioéconomiques devront être associés à cet outil de concertation et de développement quelle que soit la forme qu'il prendra.

Ces divers «chantiers» interpellent de multiples partenaires et, au premier chef, les gouvernements canadien et québécois et l'administration municipale; la Table de concertation du canal de Lachine, les Tables de concertation des quartiers, les regroupements de commerçants et l'Association des gens d'affaires, la Table des acteurs culturels du Sud-Ouest, la corporation du Pôle des Rapides sont aussi interpellés, à titres divers, par les tâches qu'il reste à réaliser; bien entendu, les entreprises, les organismes, les institutions et les résidants sont aussi conviés à participer, chacun à sa façon, à ce développement. Pour sa part, le RESO est prêt à s'engager, et dans plusieurs cas il l'est déjà, à travailler à l'avancement de ces divers «chantiers» et à la réalisation des potentiels prioritaires.

L'étape du Forum canal de Lachine se termine avec une vision plus claire et largement partagée dans la communauté du Sud-Ouest du développement possible et souhaitable qui découle de la mise en valeur du canal et de ses abords et surtout avec la volonté fortement affirmée de participer à ce développement. Les conditions d'une réussite économique et sociale sont plus que jamais réunies. C'est à nous tous d'y travailler.